

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'a	an de	eux n	nil huit	
	т	^	. 1	2000	,

Le 2 octobre 2008 à vingt heures

26 septembre 2008 Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des

Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Pierre CARASSUS, Maire

Date d'affichage

En exercice: 33

26 septembre 2008

Nombre de Conseillers

En exercice: 33 Présents: 31 Votants: 32 Étaient présents: Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Josette GUYARD, Jean-Louis MASSON, Corinne MAGNIFICO, Alain TAFFOUREAU, Colette LLECH, Anselme MALMASSARI, Jacqueline CHEVIYER, Jean Christophe PAGES, Nadine DALLONGEVILLE, Jean François CHALOT, Marie Christophe TROUVE, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Chantal BAUDET, Michel GARD, Olivier JACOB, Maryse AUDAT, Michel BERLAN, Fatima ABERKANE JOUDANI, Alexandrine TRINIDAD PRATT, Dominique GASTREIN, Martine BACHELET, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Marc DUMONT, Odile EYRAUD, Jean-Claude CARON, Antoine FRANZI, Nicole PRECIGOUT (31)

Absents ayant donné pouvoir : Ghislaine SARGENT à Jean-Louis MASSON (1)

Absent: Gilbert LAVALLEE (1)

Chantal BAUDET a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 123. Désignation du secrétaire de séance
- 124. Approbation du procès verbal du 26 juin 2008
- 125. Compte rendu des décisions

AFFAIRES GENERALES

- 126. Adjoints au Maire honoraires : remerciements de la commune
- 127. Avis sur comptes rendus des délégataires : eau et électricité
- 128. Désignation des membres extérieurs des comités consultatifs
- Désignation au sein de l'association de gestion de la résidence la Passerelle
- 129. Motion contre la fermeture des urgences chirurgicales de nuit
- 130. Motion contre la privatisation de la poste

URBANISME -TRAVAUX - MARCHES PUBLICS

- 131. Engagement d'une étude en centre ville
- 132. Demande de subvention auprès du FISAC étude centre ville
- 133. Projet de vente du sentier des chalucarnes
- 134. Acquisition de terrain, Bois St Martin, par voie d'échange
- Désaffectation d'une portion de sentier rural des Boulettes
- 136. Désaffectation du sentier rural 18 rue des Sablons
- 137. Avenant à la mise à disposition antenne réseaux de communication
- 138. Avenant au marché Maison des Associations

FINANCES

139. Actualisation AP/CP Maison des Associations

- 140. Décision modificative n°1
- 141. Programme d'emprunts 2008
- 142. Indemnisation usager
- 143. Fonds de concours pour la réalisation de la voirie de la desserte du SDIS
- 144. Fonds de concours CAMVS : Ludothèque et école de musique
- 145. Reversement subvention à Trois Petits Points et Cie
- 146. Attribution de subventions 2008
- 147. Demande de subvention Extension résidence de la Passerelle

RESSOURCES HUMAINES

- 148. Indemnité personnelle de conseil au trésorier de Melun
- 149. Création de postes et besoins saisonniers du service des sports
- 150. Création de postes pour besoins saisonniers du centre de loisirs
- 151. Modification des vacations psychologue et médecin
- 152. Formation personnel de la Petite enfance
- 153. Rémunération des assistantes maternelles
- 154. Modification du tableau des effectifs

SOCIAL - LOGEMENT

155. Protocole de collaboration entre les communes, les CCAS et le Département

CULTURE

156. Convention avec l'association Culture du Cœur

PETITE ENFANCE

157. Règlement intérieur

QUESTIONS DIVERSES

158. Questions diverses

08.123 Désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNE Chantal BAUDET en qualité de secrétaire de séance.

08.124 Approbation du procès verbal du 26 juin 2008

Le procès verbal est adopté à l'unanimité moyennant deux modifications :

Monsieur Pratola précise qu'au 08.123 – motion contre la fermeture du service de chirurgie la nuit - son groupe n'a pas participé au vote et demande que soit retirées des abstentions cinq voix.

Madame Eyraud demande la correction d'une erreur sur son prénom au n° 08.106.

08.125 Compte rendu des décisions

PREND ACTE des décisions 08.17 à 08.28

AFFAIRES GENERALES

08.126 Honorariat Maire adjoints

Monsieur le Préfet a conféré l'honorariat de Maire-Adjoint à Messieurs Paul ANIES, Raoul EYZAT, Guy PESTY.

Le conseil municipal s'associe à cette distinction et propose d'honorer les bénéficiaires le samedi 16 mai 2009 avec la population, ainsi que tous les anciens conseillers ayant siégé pendant trois mandats

08.127 Avis sur comptes rendus des délégataires : eau et électricité

A L'UNANIMITE, PREND ACTE de la communication desdits rapports d'activités 2007 des délégataires du service public de l'eau et de l'électricité.

08.128 Désignation des membres extérieurs des comités consultatifs

COMPLETE pour la part élus les comités consultatifs Transports, Animation – associations,

DESIGNE les membres extérieurs composants respectivement les comités consultatifs et **ARRETE** la composition des Comités Consultatifs

08.128 bis - Désignation au sein de l'Association de Gestion de la Résidence la Passerelle (AGRP)

A L'UNANIMITE, DESIGNE Madame Maryse AUDAT en remplacement de Monsieur Anselme MALMASSARI

08.129 Motion contre la fermeture des urgences chirurgicales de nuit à l'hôpital de Melun

Le Conseil se propose de :

- alerter les décideurs des répercussions dramatiques qu'aurait tout affaiblissement du service d'accueil des urgences, référent pour tout le sud 77:
- s'opposer à tout démantèlement même partiel du service de santé de l'hôpital de Melun
- demander aux instances de l'hôpital de Melun, à la direction de l'hôpital et au président de son conseil d'administration que des garanties sérieuses soient données quant au maintien du service chirurgical de nuit.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25 Contre: 0

Ne prennent pas part au vote : (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

08.130 Motion contre la privatisation de la poste

REFUSE toute privatisation de la Poste sous couvert de changement de statut.

DEMANDE la mise en place d'un service postal moderne et de qualité répondant aux besoins des populations et de tous les territoires, ouvert à de nouvelles formes de gestion impliquant davantage de représentants des usagers, des salariés et des élus.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25 Contre: 0

Abstention: 2 (Mme PRECIGOUT - M. FRANZI)

Ne prennent pas part au vote : (Mmes EYRAUD, DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

URBANISME -TRAVAUX - MARCHES PUBLICS

08.131 Engagement d'une étude sur le centre ville

Réunie le 8 septembre, la commission achats a examiné les trois offres qui avaient été présentées (16 dossiers retirés) et a choisi le groupement *O'zone architectures* (de nombreuses références en matière d'études urbaines et de programmes de construction) et *Endroit en Vert* (de nombreuses références en matière d'aménagements d'espaces de quartiers). Cette offre a semblé réunir les meilleures conditions professionnelles et financières.

Le Conseil municipal débat sur cette démarche

08.132 Demande de subvention auprès du FISAC – Étude centre ville

A L'UNANIMITE, SOLLICITE du FISAC une subvention de TREIZE MILLE HUIT CENTS euros (soit cinquante pour cent de la dépense estimée hors taxe) au titre d'une étude urbaine à conduire sur le centre ville qui prend en compte la volonté de renforcer l'armature et l'animation commerciale

08.133 Projet de vente du sentier rural situé rue des Chalucarnes/ route de Livry

DECIDE de procéder à l'enquête préalable à l'aliénation du sentier rural situé entre la rue des Chalucarnes et la route de Livry.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25

Contre: 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT - MM, PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

Abstention: 0

08.134 Acquisition de terrain, Bois Saint Martin, par voie d'échange

A L'UNANIMITE, DECIDE d'acquérir

- la parcelle AR 13 (181m²) appartenant à Madame TOURNAN Laurence par échange, sans soulte, avec une partie de 181 m² de la parcelle communale AR 30
- et les parcelles AR 181 et 189 ($126m^2$ et $209m^2$) appartenant à Monsieur COLIN par échange , sans soulte, avec une partie de $335 m^2$ de la parcelle communale AR 30

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente qui sera recu par Maître Dumand

08.135 Désaffectation d'une portion de sentier rural des Boulettes : Ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation

A L'UNANIMITE, DECIDE DE PROCEDER à l'enquête préalable à l'aliénation d'une portion du sentier des grand Boulettes en application du décret 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités.

08.136 Aliénation du sentier rural n° 18 dit des Sablons

DECIDE l'aliénation du sentier dit des Sablons

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25

Contre: 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

Abstention: 2 (Mme PRECIGOUT – M. FRANZI)

08.137 Renouvellement bail antenne réseaux de communications électroniques BOUYGTEL

A L'UNANIMITE, APPROUVE le renouvellement du bail avec la société Bouygtel et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement du bail

08.138 Avenants au marché « Construction d'une maison des associations à Vaux le Pénil »

APPROUVE les avenants des travaux supplémentaires effectués par les sociétés ci-dessous :

- ✓ Société DELCLOY (lot n° 4) pour un montant de 1810,92 € TTC
- ✓ Société LEROUX GONSSARD (lot n° 5) pour un montant de 2209,31 € TTC
- ✓ Société GUYARD VENISSE (lot n°6) pour un montant de 645,84 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits documents.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 29 Contre: 0

Abstention: 3 (Mmes PRECIGOUT, GUYARD - M. FRANZI)

FINANCES

08.139 - Actualisation de l'autorisation de Programme et de crédits de Paiement de la Maison des Associations MODIFIE ainsi sa délibération n° 08-069 en date du 07 avril 2008 :

Autorisation de Programme (AP) = 1 109 835,00 Euros

Crédits de Paiements (CP) Chapitre 23 = 2007 : 122 033,72 euros = 2008 : 987 801,28 euros AUTORISE Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement faisant l'objet des crédits de paiements ainsi définis,

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25 Contre: 0

Abstention: 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

08.140 Décision modificative n° 1 – Budget Communal.

Le conseil municipal MODIFIE les articles suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	61	6228	13	7 696,00	Divers
011	211	60632 3	-1 250	0,00 Petit	équipement
011	212	60632 3	- 250	0,00 Petit	équipement
011	213	60632 3	- 650	0,00 Petit	équipement
65	60	TOTAL CHA	APITRE 0	11 5 54 - 7 696,00	6,00 Subventions fonct. Associations
		TOTAL CHA	DITDE 65	- 7 696,00	
		TOTAL CITA	HIIKE 03	- 7 090,00	
023	01	023	14	2 150,00 Vii	rement section d'investissement

TOTAL CHAPITRE 023 2 150,00

TOTAL DES DEPENSES 0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

TOTAL DES RECETTES 0,00

SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES

20	820	2031	16	33 010,00 Frais d'études
		TOTAL CH	IAPITRE 20	33 010,00
21 21 21 21	211 211 212 213	2184 2188 2188 2183	3 3 3 3	1 050,00 Mobilier 200,00 Autres immobilisations corporelles 250,00 Autres immobilisations corporelles 650,00 Matériel de bureau et informatique

TOTAL CHAPITRE 21 2 150,00

23 94 2313 2 67 200,00 Travaux construction 23 314 2313 2 242 825,00 Travaux construction

TOTAL CHAPITRE 23 310 025,00

O41 01 2112 14 5 000,00 Terrains de voirie

TOTAL CHAPITRE 041 5 000,00

TOTAL DES DEPENSES 350 185,00

SECTION D' INVESTISSEMENT

RECETTES

13 314 1322 2 43 035,00 Subvention de la Région

TOTAL CHAPITRE 13 43 035,00

16 01 1641 14 300 000,00 Emprunt en Euros

TOTAL CHAPITRE 16 300 000,00

021 01 021 14 2 150,00 Virement section de fonctionnement

TOTAL CHAPITRE 021 2 150,00

O41 01 1328 14 5 000,00 Autres subventions

TOTAL CHAPITRE 041 5 000,00

TOTAL DES RECETTES 350 185,00

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25

Contre: 2 (Mme PRECIGOUT - M. FRANZI)

Abstention: 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

08.141 Programme d'emprunts 2008

- DIT qu'une consultation aura lieu auprès de divers organismes prêteurs en vue d'obtenir des propositions sur la réalisation des emprunts.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le ou les contrats de prêts.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25

Contre: 2 (Mme PRECIGOUT – M. FRANZI)

Abstention: 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

08.142 Indemnisation usager

A L'UNANIMITE, ACCEPTE de rembourser le suivi de 1 462 euros reprenant le prix de l'annulation d'un voyage.

08.143 Fonds de concours de la desserte du centre de secours du SDIS

A L'UNANIMITE, ACCEPTE le versement par la CAMVS du fonds de concours d'un montant de 74 935.37 € pour la réalisation de la voirie du centre de secours du SDIS à hauteur de 50 % de la charge communale nette HT.

08.144 FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

A L'UNANIMITE, ACCEPTE le versement par la CAMVS du (ou des) fonds de concours pour participation aux charges résiduelles de fonctionnement au titre de l'exercice 2008, selon le détail suivant :

Équipement(s)	Fonds de concours
Ludothèque	46 731 €
École de musique	10 616 €

08.145 Reversement de la subvention à Trois Petits Points et Cie

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et **AUTORISE** le reversement de 12 000,00 Euros au profit de «Trois Petits Points et Cie»

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25

Contre: 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT - MM, PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

Abstention: 0

08.146 Attribution de subventions 2008

A L'UNANIMITE ACCORDE les subventions suivantes :

Vaux le Pénil Judo	4 206 €
U.S.V. Gymnastique Harmonique et Rythmique	3 269 €
Vaux Yoga	443 €
U.S.V. Tennis de Table	921 €
U.S.V. Basket	6 552 €
U.S.V. Karaté	1 484 €
U.S.V. Cyclotourisme	443 €
U.S.V. Tennis	3 150 €
U.S.V. Pétanque	630€
M.V.S. – La Rochette Volley Ball	2 000 €
Vaux le Pénil Athlétisme	2 285 €
La Rochette - Vaux le Pénil Foot Ball Club	6 098 €
Club d'Education Canine	489€
A Vaux Motos	943 €
CGRM Rivage	2 000€
Association TAMA-YE	150€
Association La Poste aux Chevaux « Les Prés Neufs Peterhof »	300€

08.147 Demande de subvention PLAI / PLUS – Extension Résidence de la Passerelle

SOLLICITE l'agrément PLAI / PLUS du projet d'extension de la Résidence la Passerelle, et une subvention de SIX CENT QUARANTE HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUATORZE euros au titre de l'aide à la pierre.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 28 Contre: 0

Abstention: 4 (Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

RESSOURCES HUMAINES

08.148 Indemnité de conseil au Trésorier

DEMANDE le concours du Trésorier de la commune, Monsieur Christian de Biasi pour la durée du mandat municipal, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1^{er} de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983

RETIENT les critères de calcul de cette indemnité à taux plein tels que définis à l'article 4 de cet arrêté interministériel

DIT que l'indemnité allouée par une collectivité, soumise à l'attribution de solidarité de 1%, à la CSG et au RDS, ne peut excéder une fois le traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 150.

DIT que les crédits correspondant seront inscrits au budget communal

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 26 Contre: 0

Abstention: 6 (Mmes LLECH, AUDAT, CHEVIYER – MM. CHALOT, BERLAN, MASSON)

08.149 Création de postes et Besoins saisonniers du service des sports A L'UNANIMITE.

- **FIXE** ainsi qu'il suit <u>les postes saisonniers</u> nécessaires à assurer le bon déroulement des activités de l'école multisports pour une période de deux mois :

Service des sports :

3 postes Grade : Éducateur des APS de 2^{ème} classe à temps non complet 20%

(7h/semaine)

1 poste Grade : Opérateur des APS à temps non complet 15%

(5h/semaine)

- **DECIDE DE CRÉER** les postes nécessaires à assurer le bon déroulement des activités de l'école multisports qui devront être pourvus au 1^{er} novembre 2008

Service des sports:

3 postes Grade : Éducateur des APS de 2^{ème} classe à temps non complet 20% (7h/semaine)

1 poste Grade : Opérateur des APS à temps non complet 15%

(5h/semaine)

08.150 Création de postes-Besoins saisonniers des accueils de loisirs

A L'UNANIMITE, FIXE ainsi qu'il suit les postes saisonniers nécessaires à assurer le bon déroulement des vacances scolaires :

Service Jeunesse/Pré ados:

Vacances Toussaint 2008:

-CLSH 1 poste Grade : Adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon.

-Ados 1 poste Grade : Adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon.

-Pré Ados 1 poste Grade : Adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon.

1 poste Rémunération accessoire : 1^{er} échelon du grade animateur principal

08.151 Rémunération des vacations de psychologue et de médecin de crèches

A L'UNANIMITE, FIXE une rémunération qui est calculée sur la base horaire de 17€20 x 3 heures pour chacune des vacations. Y seront ajoutés 10% pour les congés payés non pris.

08.152 - Formation « maternage et portage»

FIXE une indemnité forfaitaire de 1 754 euros pour 28 heures de formation, dans le cadre d'activités accessoires, de l'intervenant

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 30 Contre: 0

Abstention: 2 (Mme PRECIGOUT – M. FRANZI)

08.153 Rémunération des Assistantes Maternelles

A L'UNANIMITE,

FIXE

- Une indemnité de fournitures et d'entretiens de 7,25€ sera versée par enfant et nombre de jours gardés.
- Dit que cette indemnité sera indexée annuellement (en octobre) selon l'indice INSEE des prix à la consommation de l'ensemble des ménages hors tabac.

DIT que cette indemnité prendra effet sur les salaires du mois d'octobre

08.154 Modification du tableau des effectifs

DECIDE la création de postes répartis de la façon suivante :

Grade à créer	Nbre de poste
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	1
Rédacteur Principal	1
Éducateur des APS hors classe	1
Infirmière de classe supérieure	1
Animateur Principal	1
Contrôleur de travaux principal	1
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	3

SUPPRIME les grades laissés vacants par avancement de grade

Grade à supprimer	Nbre de poste
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} cl	1
Rédacteur	1
Éducateur des APS 1 ^{ère} classe	1
Infirmière de classe normale	1
Animateur	1

Contrôleur de travaux	1

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 27 Contre: 0

Abstention: 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

SOCIAL - LOGEMENT

08.155 Protocole de collaboration entre les communes et CCAS de : DAMMARIE LES LYS, LE MÉE / SEINE, MELUN, VAUX LE PÉNIL, et le Département de Seine et Marne, Direction Générale adjointe de la Solidarité Unité d'Action Sociale de Melun Val d Seine

A L'UNANIMITE, APPROUVE les termes de la collaboration et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole

CULTURE

08.156 Convention de partenariat 2008-2009 avec l'Association « Culture du Cœur de Seine et Marne »

- **ACCEPTE** de passer une convention de partenariat avec l'Association « Culture du Cœur de Seine et Marne » pour la période du 6 octobre 2008 au 30 juin 2009
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR: 25 Contre: 0

Abstention: 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

PETITE ENFANCE

08.157 Modification du règlement intérieur

A L'UNANIMITE, APPROUVE les modifications apportées au règlement des structures d'accueil de la maison de l'enfant à savoir :

L'extension et les modifications des jours d'ouverture du multi accueil à partir du 1^{er} septembre 2008 selon les modalités suivantes :

- mardi de 8h30 à 17h30 (journée supplémentaire)
- vendredi après midi selon un calendrier communiqué à l'avance de 13h30 à 16h30 (modification de la régularité et des horaires)

QUESTIONS DIVERSES

Question de Clodi Pratola sur une intervention de Monsieur le Maire concernant la CAMVS.

La séance est levée à 22h55